

plan urbanisme construction architecture **PUCA**

PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE

> 13ème édition

> 2018



APERAU

Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme

GRUPE



**Caisse
des Dépôts**

INSTITUT CDC

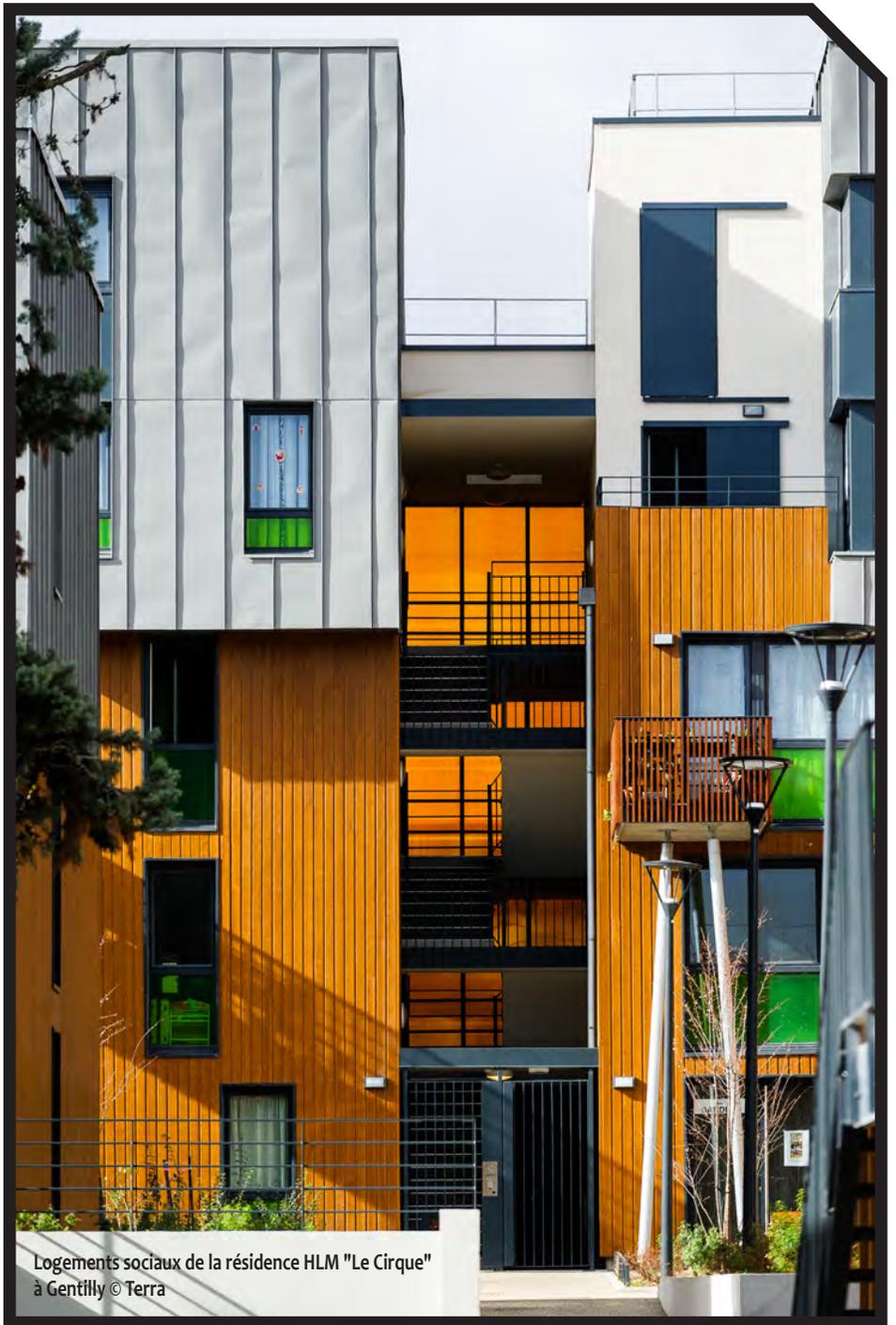
POUR LA RECHERCHE

PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE

> 13ème édition

> 2018





Logements sociaux de la résidence HLM "Le Cirque"
à Gentilly © Terra

Sommaire

▶ Le Prix de thèse sur la ville	4
▶ Les partenaires du Prix	5
▶ Le mot de la Présidente du jury	6
▶ En mémoire de Marie-Flore Mattei	8
▶ Grand Prix 2018, Matthieu Gimat	10
▶ Prix Spécial 2018, Julie Vaslin	22
▶ Prix Spécial 2018, Zhipeng Li	32
▶ Thèses nominées au 1 ^{er} tour	43

Le Prix de thèse sur la ville

Organisé par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (Aperau internationale), l'Institut CDC pour la Recherche et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), le Prix de thèse sur la ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec :

- ▶ une ouverture interdisciplinaire,
- ▶ une dimension spatiale sensible dans la façon de traiter les thèmes abordés,
- ▶ une approche théorique et critique d'une part, concrète ou opérationnelle d'autre part, ces deux dimensions s'enrichissant l'une l'autre,
- ▶ une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle,
- ▶ une dimension personnelle et innovante dans la démarche,
- ▶ un cadre de référence international.

Comité d'organisation

- ▶ Lionel MARTINS, PUCA
- ▶ Bénédicte BERCOVICI, PUCA
- ▶ Marc DUMONT, APERAU
- ▶ Laurent COUDROY DE LILLE, APERAU
- ▶ Isabelle LAUDIER, Institut CDC pour la Recherche

Jury du Prix de thèse sur la ville 2018

Présidente :

- ▶ Françoise POTIER, IFSTTAR

Membres :

- ▶ Patrice AUBERTEL, PUCA
- ▶ Francis BEAUCIRE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- ▶ Martine BERGER, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Stéphane CORDOBES, CGET
- ▶ Monica-Isabel DIAZ, Ministère de la Cohésion des Territoires
- ▶ Rémi DORMOIS, Saint-Etienne Métropole
- ▶ Gabriel DUPUY, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Annie FOURCAUT, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Nicolas GILLIO, CEREMA
- ▶ Antonio GONZALEZ ALVAREZ, a'urba
- ▶ Louis HENRY, Institut CDC pour la Recherche
- ▶ Claude LACOUR, Université de Bordeaux
- ▶ William LE GOFF, AORIF
- ▶ Nicole LEROUSSÉAU, Université de Tours
- ▶ Christine MALE, Métropole de Lyon
- ▶ Virginie MALOCHET, IAU IdF
- ▶ Jean-Pierre MAUGENDRE, Suez Environnement
- ▶ Michel MICHEAU, Sciences Po Paris
- ▶ Benjamin MICHELON, Groupe Huit
- ▶ Denise PUMAIN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Frédéric SEITZ, UTC
- ▶ Delphine SILLY, Ville de Lille
- ▶ Jean-Jacques TERRIN, ENSA Versailles
- ▶ Serge THIBAUT, Université de Tours
- ▶ Christian VANDERMOTTEN, Université Libre de Bruxelles

Les partenaires du Prix

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est un Plan interministériel de recherche et d'expérimentation placé sous la tutelle des ministères de la Cohésion des territoires, de la Transition écologique et solidaire, de la Culture, et de la Recherche. Le PUCA développe des programmes de recherche incitative, de recherche-action et d'expérimentation. Il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

www.urbanisme-puca.gouv.fr

L'Aperau Internationale, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, regroupe des institutions d'enseignement supérieur du monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent. L'Aperau Internationale promeut également la recherche scientifique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, sous toutes ses formes.

www.aperau.org

L'Institut CDC pour la Recherche est un programme de la Caisse des Dépôts, au sein du Département de la Stratégie, qui a pour objet le soutien à des travaux de recherche dans les champs d'intervention stratégiques du groupe Caisse des Dépôts qui se déclinent en quatre axes : transition énergétique et écologique, transition numérique, transition démographique, transition territoriale.

www.caissedesdepots/fr/institut-cdc-pour-la-recherche

Le mot de la Présidente du jury

Le Prix de thèse sur la ville récompense les meilleures thèses de doctorat soutenues et rédigées en langue française qui traitent de la ville. Il impose aussi plusieurs critères qui, pour moi, confèrent à ce prix toute sa riche originalité. A commencer par un délicat équilibre à trouver entre recherche fondamentale et recherche opérationnelle voire tournée vers l'action. Concernant le rapport à l'opérationnel, beaucoup de thèses constituent de vrais apports, directs ou indirects, à l'action. Mais au-delà des thèses « sur l'action » ou « pour l'action », il y a une capacité de certaines thèses à proposer de l'érudition, de la production de connaissances historiques et/ou sociologiques interpellant indirectement les praticiens : ce fut le cas de la thèse sur "Les lignes de la ville" en 2016 ou par le passé de la thèse sur "La ville diffuse à l'épreuve de l'histoire" en 2008. L'érudition est-elle inutile ? Force est de constater que les membres du jury les plus sensibles à ce critère restent les praticiens, moins attentifs à des recettes ou à des retours sur des dispositifs appliqués que sur des connaissances qui mettent en perspective les pratiques.

Le jury, par sa composition à parité de praticiens et de chercheurs, de disciplines variées (architecture, histoire, géographie, transport, économie, aménagement, urbanisme, droit, sciences politiques...), que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider cette année, affiche une préférence marquée pour l'interdisciplinaire et la recherche vers l'action.

Les thèses que les membres du jury ont eues à apprécier ne sont pas des thèses académiques

stricto sensu, mais des thèses hors des disciplines académiques qui conduisent à considérer d'autres approches, d'autres analyses. Elles impliquent ainsi des incursions dans d'autres domaines que celui affiché dans la section académique des candidats et par là même enrichissent notablement les travaux. Le Prix de thèse sur la ville n'est donc pas un prix adressé uniquement à des candidats issus de la discipline « Aménagement de l'espace, urbanisme » ou de toute autre discipline.

Cependant, il ne faut pas ignorer les difficultés « de faire » de l'interdisciplinaire compte tenu du poids des structures académiques en France fondées sur des champs disciplinaires qui balisent la recherche au plan de la bibliographie, de la méthodologie, etc... L'interdisciplinarité est la composante la plus délicate à apprécier, mais c'est le caractère que les membres du jury dans leur diversité ont reconnu à une thèse et pas à une autre...

La qualité mais aussi la quantité du travail fourni par les auteurs m'ont impressionnée, sans oublier la diversité et la richesse des approches et des sujets traités qui permettent d'appréhender en un temps court l'état de la recherche francophone sur les questions urbaines.

Sur les 58 thèses présentées en 2018, le jury a convergé vers trois lauréats mais aussi, et je m'en réjouis, sur des thèses de genre et de nature différentes. Comme je ne vote pas, que l'on me permette d'utiliser cette tribune pour formuler mon avis, plus que positif, sur ces trois thèses. Le Grand Prix, Matthieu Gimat, offre un travail approfondi sur le logement social qui fait la part belle à une

connaissance détaillée des mécanismes, des procédures, des enjeux et des modalités de financement et de spatialisation, qui prend en compte, et c'est trop rare pour être souligné, le fonctionnement interne et quotidien des collectivités locales. Les deux Prix Spéciaux ont, et c'est un pur hasard, comme terrain de recherche la région parisienne. Zhipeng Li analyse avec une très grande minutie les modèles et les mécanismes complexes qui régissent la communauté Wenzhou, celle principalement concentrée en région parisienne. Julie Vaslin étudie à travers une démarche qualitative très fournie, et par l'utilisation bienvenue de la photographie, la manière de définir une ville propre, la qualité d'un espace public, et écrit l'histoire fort enrichissante de la réglementation des graffitis à Paris.

Au final, je retiendrais que les travaux présentés pour l'édition 2018 portaient essentiellement, plus encore que les années précédentes, sur des villes françaises. Très peu de thèses sur des villes hors Europe, et aussi très peu de thèses francophones soutenues en Belgique, en Suisse, au Québec ou encore en Afrique du Nord. Le Prix de thèse sur la ville reste très (trop ?) franco-français. On ne peut dès lors qu'encourager vivement les doctorant.e.s des pays francophones à candidater en masse dès l'année prochaine !

Je retiendrais aussi la très grande richesse des échanges entre les membres du jury. Des échanges qui constituent autant de pistes possibles pour les futurs candidats à des thèses, voire plus largement pour des futures questions de recherche à adresser. Il nous semble ainsi utile de revenir sur des thé-

matiques dites traditionnelles, que l'on peut trouver banales mais qui peuvent interroger sur des changements profonds dans le monde urbain. Citons quelques exemples : les localisations des services en ville, notamment en matière commerciale, de soins à la personne ; le retour aux marchés ; les travaux qui éclairent sur les usages et les usagers de la ville plutôt que ceux qui se concentrent sur les grandes fonctions urbaines ; enfin, des recherches sur les finances et les financements des collectivités locales, sur les relations entre finances locales et politiques urbaines, notamment sur les effets des politiques d'austérité dans la gestion urbaine. Espérons alors que cet appel soit entendu !

Françoise Potier

Institut Français des Sciences et Technologies des
Transports, de l'Aménagement et des Réseaux
Présidente du jury du Prix de thèse sur la ville 2018

En mémoire de...



Colloque POPSU, Métropoles en France, 2014, ©Puca

Marie-Flore Mattei qui fut membre du jury du Prix de thèse sur la ville, nous a quittés cette année, emportée par une maladie contre laquelle elle s'est battue vaillamment pendant trois ans.

Présence vive de notre jury, Marie-Flore n'avait, elle-même, pas fait de thèse. Mais l'expression est inexacte : elle n'était pas titulaire d'une thèse. En revanche, si l'on devait déterminer le nombre d'étudiants et de doctorants qu'elle a reçus, écoutés, accompagnés, questionnés, les poussant tantôt dans leurs retranchements, tantôt les soutenant psychologiquement et moralement, ce n'est pas une thèse mais des dizaines qu'il faudrait comptabiliser et auxquelles elle aura contribué.

Sans en être l'auteure ni la directrice, elle en aura

été pour beaucoup l'accoucheuse et la bonne fée, malicieuse dans ses critiques et exigeante dans ses relectures. Pourtant, le plus souvent, aucun cadre pédagogique ou institutionnel ne l'y obligeait. Ce n'est donc pas un hasard si sa présence à nos côtés fut admise dès l'origine comme naturelle, ou mieux, comme indispensable.

Mais pour beaucoup d'entre nous, cette présence s'inscrit dans une relation plus ancienne, faite d'expériences partagées et d'amitié complice.

Ainsi, c'est à une profonde affection mutuelle que l'on doit ce court texte. Il exprime la tristesse, d'abord, et le souvenir. Depuis le petit bureau de l'UFR de Géographie de l'Université Paris X que Marie-Flore et moi-même partageons - avec Philippe Genestier - jusqu'au Programme Inter-

disciplinaire de Recherche sur les Villes du CNRS (PIR-Villes) dans l'équipe de Gabriel Dupuy et finalement au PUCA, chaque moment que j'aurai passé en compagnie de Marie-Flore au cours de ces aventures professionnelles partagées aura été illuminé par son intelligence vive et fine, son humour bien affûté et sa haute pertinence dans le monde des idées.

Au-delà des doctorants, nombreux sont les jeunes chercheurs qui lui doivent une écoute généreuse et qui se seront bien portés de son grain de sel dans leur recherche. Mais je me rangerais dans la catégorie des vieux chercheurs qui auront tout autant été bien avisés de l'écouter débusquer et dé mêler l'incertain dans les blocs d'idées et de faits les mieux établis.

Géographe de formation et de conviction, les controverses de la discipline - et de ses cousines, la sociologie, l'histoire ... - lui doivent une part de leur instruction et de leur mise en débat. On peut songer - un exemple parmi d'autres - à la remise en question, inconfortable dans le milieu des urbanistes, de la périurbanisation comme un défaut de la dynamique urbaine, un tournant dans le débat permanent sur les formes de la ville et de la vie urbaine.

Les revues *Espace-Temps*, les *Annales de la Recherche urbaine*, la riche collection des *Données urbaines* avec Denise Pumain portent la trace de son travail et, plus précisément, de sa façon personnelle de penser son travail.

Et ce qui continue de vivre chez ceux qui l'ont côtoyée pour travailler, pour deviser ou seulement pour recevoir le contenu d'un gobelet de café en tempête sur la chemise, c'est précisément cette façon de penser qui, partant des évidences recuites conduit sans effort apparent et dans une élégante discrétion à l'intelligence des choses. Pussions-nous faire en sorte que cet esprit perdure dans l'exercice que nous poursuivons désormais sans elle.

Francis Beaucire

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Membre du jury
du Prix de thèse sur la ville depuis 2016

Grand Prix 2018, Matthieu Gimat



Thèse de doctorat en géographie sous la direction de **Sylvie Fol**, soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, devant le jury composé de :

- **Jean-Claude Driant**, Université Paris Est Créteil
- **Ludovic Halbert**, CNRS, LATTS
- **Thomas Lamarche**, Université Paris 7 Denis Diderot (rapporteur)
- **Pierre Laurent**, Caisse des Dépôts et Consignations
- **Valérie Sala Pala**, Université Jean Monnet Saint-Étienne (rapporteur)

Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

J'ai été formé en géographie, en aménagement de l'espace et en urbanisme au sein des universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de Montréal. J'ai commencé à m'intéresser en Master au fonctionnement des marchés immobiliers urbains et à la place du logement social en leur sein. C'est en me concentrant sur ce sujet que j'ai entamé ma recherche doctorale en septembre 2012, à la suite de l'obtention d'un contrat de l'Université Paris 1. Mes recherches ont été menées au sein de l'équipe CRIA du laboratoire Géographie-Cités, sous la direction de Sylvie Fol. J'ai eu la chance d'avoir, au sein de cette équipe, des collaborations et des échanges fructueux, qui ont nourri mes réflexions et abouti à différents projets scientifiques. Mes recherches ont aussi reçu le soutien de la Fondation Palladio, ce qui m'a notamment permis de diversifier mes terrains d'étude. Parallèlement, j'ai eu l'occasion d'enseigner dans les universités Paris 1, Paris 7 Denis-Diderot et d'Orléans, auprès de différents publics étudiants. Enfin, mon

parcours doctoral a été l'occasion d'échanges fréquents avec les acteurs de l'immobilier et les élus locaux, lors des entretiens menés dans le cadre de mon enquête, de journées acteurs-chercheurs ou encore d'interventions ponctuelles.

Je souhaite pouvoir continuer à travailler ainsi à l'approfondissement des liens entre recherche, enseignement universitaire et action opérationnelle.

Comment s'est élaboré votre sujet de thèse ?

Au cours de ma deuxième année de Master, je me suis intéressé à ce qui apparaissait alors comme un nouveau montage permettant la réalisation de logements locatifs sociaux : leur production par des promoteurs immobiliers à but lucratif, au travers de la procédure dite de VEFA HLM. Cela m'intéressait car c'était l'occasion de questionner les rôles changeants des acteurs publics et privés dans la production de la ville et, plus particulièrement, dans le financement et la réalisation de produits d'intérêt général. C'était aussi l'occasion de participer à une discussion scientifique sur les

processus de privatisation et de néolibéralisation, tout en étudiant leurs effets urbains. J'ai souhaité prolonger cette recherche dans le cadre de ma thèse, en m'intéressant plus généralement aux mutations de la production HLM en France depuis le milieu des années 2000.

Deux arguments complémentaires sont venus justifier ce projet. D'une part, la littérature scientifique sur le logement social s'est concentrée, depuis la fin des années 1990, sur la rénovation urbaine ainsi que sur des comparaisons aux échelles européenne ou mondiale des politiques de l'habitat. Ces travaux, très stimulants, permettraient néanmoins difficilement de rendre compte, en France, de différentes évolutions : le renouveau des relations entre les collectivités territoriales et leurs offices publics de l'habitat, l'accroissement de la concurrence entre organismes HLM ou encore les changements dans les modes de financement du logement social. D'autre part, la production de logements locatifs sociaux en France a récemment connu une accélération importante, au point que, depuis 2006, au moins 100 000 logements HLM neufs sont livrés chaque année. Or, cette augmentation ne résulte pas d'une réforme profonde du secteur, mais plutôt d'un ensemble d'ajustements décentralisés, désynchronisés et inégalement politisés, mis en place dans un contexte de contrainte budgétaire. Il me semblait donc pertinent de chercher à comprendre comment ce nouveau régime de production HLM a pu émerger et d'en observer les réalisations.

Quel impact sur votre carrière scientifique et/ou professionnelle attendez-vous de ce prix ?

J'espère d'abord que ce prix me permettra, à un moment où d'importantes réformes des poli-

tiques de l'habitat sont en cours, de continuer à contribuer aux discussions sur le rôle et les modalités de la production HLM contemporaine. En particulier, ma thèse interroge les conséquences des évolutions récentes du financement du logement social, en mettant en évidence le fait que l'autofinancement par les organismes HLM de leur activité ne peut remplacer le subventionnement direct de leurs opérations neuves par l'État. Ce prix est ensuite un atout certain pour la poursuite de mon activité scientifique : il permet en particulier de défendre la légitimité d'une approche des politiques urbaines par les évolutions de leurs circuits de financement ainsi que par les négociations permettant de les inscrire dans l'espace. Je suis donc très reconnaissant au jury de m'encourager à poursuivre mes travaux en ce sens.

■ La thèse en résumé

“Produire le logement social. Hausse de la construction, changements institutionnels et mutations de l’intervention publique en faveur des HLM (2004-2014)”

Thèse de doctorat en géographie à l’Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sous la direction de Sylvie Fol

Mots-clés : organismes HLM, collectivités territoriales, État, production urbaine, financement du logement, théorie de la régulation

Problématique

Les organismes HLM français ont été encouragés, notamment depuis l’annonce en 2004 du Plan de cohésion sociale, à augmenter leur production de logements locatifs sociaux neufs. Cette orientation politique, confirmée tout au long de la décennie par les gouvernements successifs, vise à faire du logement social l’un des principaux leviers des politiques du logement, voire de l’aménagement en France. L’objectif politique est de promouvoir la mixité sociale et l’habitat en zone dense, tout en répondant par la production neuve à une « crise du logement » touchant particulièrement les grandes agglomérations. Il s’agit aussi de stimuler l’activité dans le secteur de la construction, touché de façon brutale par la crise économique de 2007-2008.

Ainsi, en l’espace d’une décennie, la production de logements locatifs sociaux en France a effectivement été multipliée par un peu plus de trois. Alors qu’environ 46 000 logements HLM ont été

financés en 2000, plus de 144 000 l’ont été en 2010. Cette croissance est durable tout au long de la période, puisque depuis 2006, plus de 100 000 logements ont systématiquement été financés chaque année. Ainsi, la production HLM a renoué avec des rythmes de production proches de ceux qui ont été connus du milieu des années 1950 au milieu des années 1970. Cette hausse est d’autant plus surprenante qu’elle se produit dans un contexte de forte augmentation des prix fonciers et immobiliers.

Pourtant, elle ne s’explique pas par une réforme de fond du système de financement ou de l’organisation des acteurs de la production HLM, comparable par exemple à celle qui a été décidée en 1977. La littérature scientifique met en effet plutôt en évidence l’existence d’un ensemble disparate de mutations peu politisées, qui ont été mises en place de façon désynchronisée et à différentes échelles institutionnelles (Driant, 2015). Elles ont par exemple porté sur la nature des ressources mobilisées pour financer les opérations neuves, sur la répartition des responsabilités entre acteurs publics ou se sont traduites par une évolution des attitudes des collectivités territoriales vis-à-vis de la production HLM. La thèse cherche à évaluer



la mesure dans laquelle cet ensemble disparate de changements institutionnels a pu permettre la hausse significative de la production HLM constatée.

Théorie et méthodes

Pour répondre à cet enjeu, la thèse s'appuie sur un outillage théorique interdisciplinaire, qui articule des ressources provenant de l'aménagement et de l'urbanisme, de la géographie, des sciences économiques ainsi que de la sociologie. Plus particulièrement, des concepts issus de la théorie de la régulation, notamment dans ses dimensions sectorielles et territoriales, sont mobilisés (Laurent, du Tertre, 2008 ; Boyer, 2015). La thèse vise à évaluer la mesure dans laquelle les changements observés dans le système de production HLM peuvent être interprétés comme résultant d'un ou plusieurs « processus de régulation ». Ce concept renvoie, selon les propositions de J. Painter et M. Goodwin (1995), à des ensembles de pratiques concrètes et discursives produites par des institutions sociales et politiques, qui peuvent aussi à leur tour être à l'origine de nouvelles institutions. Ces processus de régulation visent à déplacer dans l'espace ou dans le temps les crises que rencontrent inévitablement les systèmes socioéconomiques. Ils connaissent de plus des phénomènes d'adaptation au fur et à mesure de leur diffusion spatiale et de leur rencontre avec différents secteurs économiques.

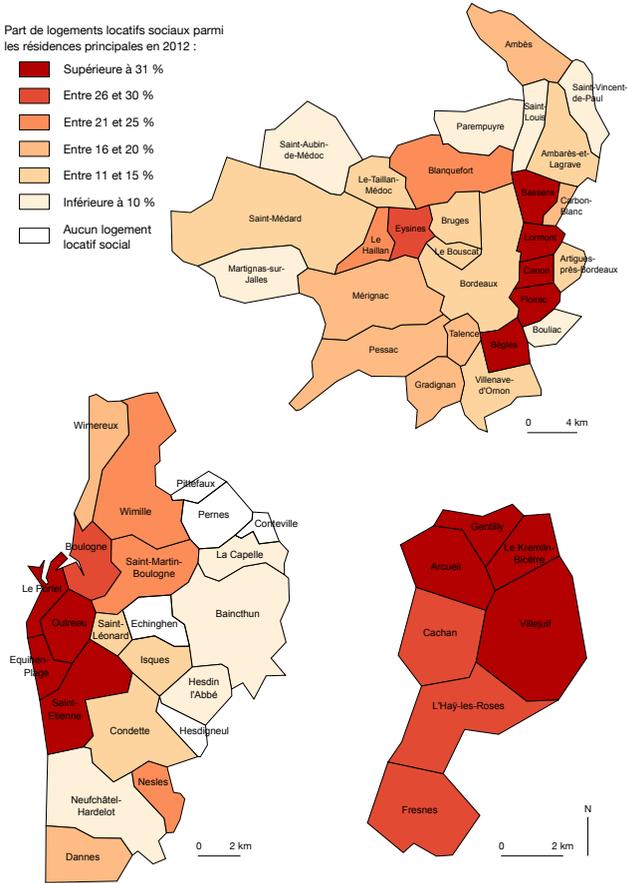
La thèse emprunte aussi des outils aux études néo-marxistes portant sur la production de la ville (Topalov, 1987 ; Aalbers, Christophers, 2014) ainsi qu'à l'analyse bourdieusienne des champs économiques (Bourdieu, 2000). Cela amène à considérer le système de production HLM à l'échelle

« méso », celle des institutions, en se concentrant sur la façon dont les organismes HLM gèrent les flux financiers et les ressources foncières nécessaires à la production de logements locatifs sociaux neufs. Une attention particulière est aussi portée aux outils et rationalités auxquels ces derniers ont recours, en particulier pour inscrire leur activité dans l'espace.

Pour ce faire, la thèse s'appuie sur un dispositif d'enquête qui vise à mettre en évidence les traits saillants du système de production HLM français par la comparaison de cas très différents. Trois intercommunalités françaises ont été choisies du fait de leurs spécificités en matière de démographie, de politiques locales de l'habitat et d'organisation des champs HLM locaux : il s'agit des communautés d'agglomération de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) et du Val-de-Bièvre (Val-de-Marne), ainsi que la communauté urbaine de Bordeaux (Gironde) (cf. Figure 1). Au sein de chacune de ces intercommunalités, des entretiens semi-directifs à visée informative et compréhensive ont été menés, principalement avec des élus locaux, des salariés de collectivités territoriales chargés des politiques de l'habitat ainsi qu'avec des directeurs et des salariés d'organismes HLM chargés du développement immobilier. Au total, près d'une centaine de personnes ont été rencontrées. Ce matériau principal est enrichi par des données statistiques sur les caractéristiques du parc et sur la production récente des organismes HLM, à la fois dans les intercommunalités enquêtées et à l'échelle nationale. Enfin, des documents divers ont été mobilisés pour compléter et confirmer les informations recueillies par ailleurs. Il s'agit majoritairement de rapports d'activité et de contrôle d'organismes HLM.



Figure 1. Part des logements HLM parmi les résidences principales en 2012 dans les intercommunalités enquêtées



Élaboration personnelle, à l'aide de Philcarto. Source : INSEE, 2012.

Résultats

La thèse met en évidence l'existence d'une organisation originale du système de production HLM à partir du milieu des années 2000, interprétée comme le résultat d'un processus de régulation spécifique, qualifié de « productiviste ». En d'autres termes, malgré l'absence de réforme de fond, des ajustements disparates ont effective-

ment été superposés et appropriés par les acteurs au point de transformer le système de production HLM et d'aboutir à une hausse significative de la production de logements locatifs sociaux neufs. Les causes de ces ajustements, leurs interactions et leurs limites sont décrites dans le Tableau 1, puis détaillées ci-dessous. Il est à noter que, au moins jusqu'aux réformes entreprises en 2017-2018 par le gouvernement d'Edouard Philippe, ces ajuste-



ments touchent les organismes HLM et les collectivités territoriales de façon inégale.

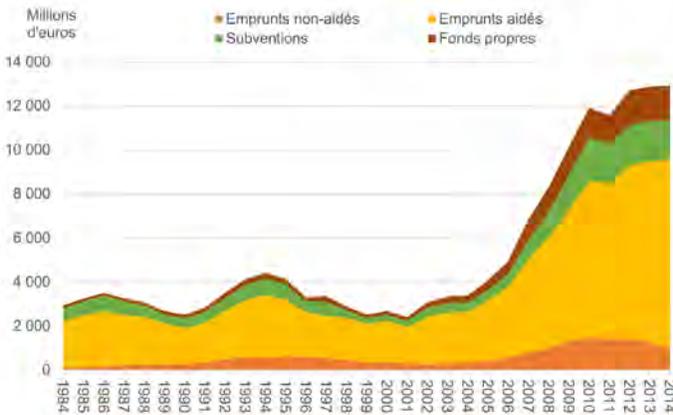
Des mutations en matière de financement, qui incitent à une réorganisation des organismes HLM

Dans sa première partie, la thèse montre que le processus de régulation productiviste se traduit par une évolution de la structure du plan de financement de chaque opération de logements locatifs sociaux neufs. En effet, alors que ces opérations étaient réalisées jusqu'alors à l'aide de prêts et de subventions, les organismes HLM y contribuent désormais en mobilisant leurs fonds propres, c'est-à-dire principalement les excédents d'exploitation produits par la gestion de leur parc immobilier. En 1984, cette ressource représente 4 % des fonds mobilisés pour la production de logements HLM neufs à l'échelle nationale et l'équivalent de 131 millions d'euros ; en 2014, elle en représente 12 % et 1,6 milliards d'euros (cf. Figure 2).

La mobilisation par les organismes HLM de leurs fonds propres à partir du milieu des années 2000 a été rendue possible par une amélioration de leur situation financière, liée à l'amortissement d'une partie de leur parc immobilier. Elle a cependant aussi été produite par des incitations de l'État et de la Caisse des dépôts et consignations, le principal prêteur des organismes HLM. La mobilisation de cette ressource permet notamment de compenser la diminution de certaines subventions publiques. Dans le même temps, elle assure que des fonds ne s'accumulent pas au sein du secteur HLM sans pouvoir être dépensés. Ainsi, ce n'est pas seulement, comme par le passé, un nouvel avantage consenti par l'État qui aboutit à une hausse de la production de logements locatifs sociaux, mais aussi l'investissement d'une ressource interne au secteur.

Or, la thèse met en évidence le fait que la mobili-

Figure 2. Volume et type des financements mobilisés pour la construction de logements sociaux par des organismes HLM entre 1984 et 2014



Élaboration personnelle. Source : Ministère chargé du logement, 2016, *Comptes du logement 2014. Premiers résultats 2015*.



sation de cette ressource est l'un des moteurs du changement dans le secteur HLM, en particulier en ce qui concerne la distribution et la taille des organismes. Si ceux-ci sont encouragés depuis plusieurs décennies à fusionner et à rationaliser leurs périmètres d'intervention pour gagner en efficacité, ils sont aussi incités à le faire depuis le milieu des années 2000 pour réaliser des périmètres territoriaux. Cette expression renvoie à la capacité de certains organismes HLM à investir leurs fonds propres là où les besoins en logements locatifs sociaux neufs sont les plus importants, y compris lorsque ces fonds propres résultent de l'exploitation de logements localisés ailleurs, et notamment dans des zones où les besoins sont moindres. Malgré cela, la thèse montre que la structure du secteur a évolué de façon mesurée : les organismes HLM privés ont en particulier développé des coopérations et des liens capitalistiques plutôt qu'ils n'ont fusionné, de façon à articuler les avantages d'un patrimoine et d'un périmètre d'intervention importants avec le maintien d'une forte inscription locale.

Des dispositifs pour répartir dans l'espace le surplus de production

Dans sa deuxième partie, la thèse discute la façon dont les financements HLM, qui peuvent a priori être investis n'importe où dans l'espace, sont transformés en des produits immobiliers situés. Dans la perspective productiviste, l'enjeu est de faire en sorte que le surplus de production ne crée pas de vacance locative et réponde aux besoins en logement là où ils sont perçus comme étant les plus importants. Pour ce faire, la thèse montre que les modalités de spatialisation de la production neuve ont été réformées : elles reposent désormais sur la multiplication de dispositifs institutionnels entre l'État et les collectivités territoriales, qui visent à

faire accepter à certaines d'entre elles un effort de production HLM conséquent ; elles reposent aussi sur le fait que les organismes HLM sont appelés à être moins des exécutants des acteurs publics, mais de plus en plus des intermédiaires à même de s'approprier et de réinterpréter les injonctions politiques exprimées à différentes échelles.

La thèse met en évidence le fait que ces évolutions ont été utiles pour concentrer la production neuve dans les grandes villes françaises ainsi que dans les villes « déficitaires » en logements sociaux, au sens de la loi SRU. Elle montre cependant que, dans le même temps, l'imposition d'objectifs quantitatifs par l'État a pu être un frein à l'adaptation des politiques du logement social aux spécificités de la démographie et des marchés immobiliers des intercommunalités enquêtées.

Des évolutions dans les modalités de négociation de la localisation et de la forme des opérations

La thèse décrit ensuite des évolutions des modes de faire des organismes HLM. La troisième partie explore les façons dont ces derniers accèdent à des opportunités foncières, tandis que la quatrième partie rend compte des façons dont ils négocient le développement de ces opportunités, en particulier avec les collectivités territoriales.

La thèse met en évidence le fait que la mobilisation de terrains plus nombreux, nécessaire pour répondre à des objectifs de production de logements locatifs sociaux augmentés, n'a pu se faire selon les modalités qui prévalaient jusqu'alors. Certaines collectivités territoriales, qui accompagnent depuis plusieurs décennies le secteur HLM, avaient en effet développé des moyens techniques et financiers permettant de maîtriser directement ou indirectement des terrains et d'en confier le développement à des organismes HLM



Chantier de construction de logements sociaux à L'Hay-les-Roses © Terra

choisis préalablement. Ce mode de faire s'avère difficile à maintenir dans le cadre du processus de régulation productiviste : il a tendance à laisser la place à des formes d'encadrement très en amont des opérations HLM par le droit du sol ou, plus en aval, par la co-conception négociée des projets urbains et immobiliers. Les collectivités ont ainsi tendance à avoir recours à des outils moins contraignants que par le passé pour préparer les terrains nécessaires à la production HLM, mais qui limitent leur capacité à décider de la forme des opérations ou à maîtriser la concurrence sur les marchés fonciers et immobiliers.

Du point de vue des organismes HLM, la hausse des objectifs de production et la difficulté d'accès à des opportunités foncières se traduisent en premier lieu par des changements organisationnels. Ces derniers ont deux visées. D'une part, ils doivent permettre aux organismes de mieux connaître les marchés fonciers et immobiliers locaux et de développer des modes de faire permettant d'y intervenir directement. Cela renvoie

en particulier au développement de compétences en matière de prospection foncière. D'autre part, les organismes doivent garantir la valorisation des différents types de ressources dont ils disposent (financières, techniques, sociales ou encore symboliques) auprès des collectivités territoriales, puisque celles-ci continuent de délivrer les autorisations nécessaires à la construction de logements locatifs sociaux. Pour les organismes HLM privés, cela implique la nécessité d'articuler les exigences locales avec celles de leur actionnaire majoritaire. Ces deux visées se sont traduites, au sein de certains organismes HLM, par la constitution de services chargés des interactions avec les marchés fonciers et immobiliers locaux, et y compris avec les opérateurs urbains à but lucratif. Dans ce contexte, certaines formes de péréquations foncières entre logements en accession à la propriété et logements locatifs sociaux au sein d'opérations d'aménagement ou immobilières mixtes apparaissent comme un levier de maîtrise des coûts de production.

Tableau 1. Interactions entre les différents ajustements réalisés entre 2004 et 2014 en matière de production du logement social en France, dans le cadre du processus de régulation productiviste

		Enjeux sur les marchés du logement
Nature de la crise		Crise de l'accès au logement dans les métropoles et crises cycliques de la construction
Ajustements des modalités de production du logement locatif social	En matière de financement	Maintenir un niveau de financement du logement social pouvant répondre aux besoins et jouer un rôle contra-cyclique
	En matière de répartition dans l'espace national	Concentrer la production neuve là où sont les besoins et assurer le consentement des élus locaux au logement social
	En matière de négociation de la localisation et de la forme des opérations	Mobiliser des terrains plus nombreux et faire en sorte qu'il soit possible d'y réaliser des opérations répondant aux besoins
Limites dans la capacité des ajustements à déplacer la crise dans l'espace ou dans le temps		Absence de réponse aux besoins non satisfaits par la production neuve dans les métropoles et effets du parc HLM neuf sur le reste des marchés du logement



Enjeux pour les finances publiques	Enjeux pour la production HLM
Crise budgétaire résultant notamment de l'endettement consenti depuis la fin des Trente Glorieuses	Risque d'accumulation de fonds, résultant de l'amortissement du parc HLM et du ralentissement de l'investissement
Limiter la croissance du budget consacré au logement et éviter toute accumulation de fonds inutilisés dans les secteurs publics et parapublics	Mobiliser les fonds propres des organismes HLM pour financer la production neuve et trouver des moyens pour en assurer le renouvellement
Réserver les subventions de l'État aux opérations HLM répondant aux besoins et mieux répartir à l'échelle nationale la production	Encourager les rapprochements entre organismes pour que tous puissent mobiliser leurs fonds propres là où des besoins existent
Renoncer à la maîtrise foncière directe par les collectivités et s'appuyer sur la concurrence entre opérateurs pour négocier la forme des opérations	Développer les péréquations avec le secteur à but lucratif et évaluer l'opportunité des opérations à l'aide de critères justifiant l'investissement des fonds propres
Poursuite de la croissance de la dépense publique en matière de logement (aides personnelles, avantages fiscaux et de taux, etc.)	Concentration des organismes et marchandisation de leur production, qui fragilisent leur capacité à répondre à certains enjeux locaux et de logement des plus démunis



En second lieu, la thèse met en évidence une évolution des rationalités et des outils techniques mobilisés par les organismes HLM pour élaborer leurs stratégies de production et prendre leurs décisions d'engagement. Ils produisent en particulier des analyses financières prévisionnelles et des diagnostics territoriaux, qui visent non seulement à maximiser leurs capacités de production, mais aussi à disposer d'une évaluation de leurs biens fonciers et immobiliers, qu'ils ont en conséquence tendance à considérer de plus en plus comme des investissements devant être valorisés. Dans ce contexte, les négociations avec les collectivités territoriales concernant la forme des opérations consistent de plus en plus à évaluer le coût des demandes politiques au regard de la capacité des opérations à produire des avantages financiers, ou bien à moyen terme au cours de leur exploitation, ou bien à long terme lors de leur éventuelle revente. Cela renvoie à un souci d'équilibrer, à chaque moment de la décision d'investissement, le coût en fonds propres et la capacité des opérations considérées à en assurer la reproduction.

Vers une néolibéralisation de la production de logements locatifs sociaux ?

La conclusion de la thèse montre que la hausse de la production de logements locatifs sociaux dans le cadre du processus de régulation productiviste a été principalement rendue possible par la mobilisation des fonds propres des organismes HLM, par la diversification de leurs compétences et l'élargissement de leurs périmètres d'intervention (qui permettent de réaliser des péréquations entre territoires ou entre produits immobiliers) ainsi que par l'articulation de leur activité avec celle d'acteurs à but lucratif dans le contexte d'opérations mixtes. En d'autres termes, la dimi-

nution des subventions de l'État à la production neuve a été compensée par des formes de solidarités internes au secteur HLM ou basées sur la redistribution de la valeur créée au moment du montage d'opérations mixtes. Il est à noter que les réformes mises en œuvre par le gouvernement d'Edouard Philippe à partir de 2017, qui visent à favoriser la concentration des organismes HLM et à limiter l'engagement financier de l'État, s'inscrivent dans la continuité de ces évolutions, mais semblent viser à les étendre et à les systématiser à l'échelle de l'ensemble du secteur HLM.

Cependant, ce système de production – et en particulier sa conséquence première, la hausse du nombre de logements locatifs sociaux construits – apparaît comme étant en décalage avec les processus de néolibéralisation qui touchent les politiques publiques et parapubliques occidentales. Par exemple, au Royaume-Uni, le parc immobilier social a connu une résidualisation, c'est-à-dire qu'il a été en partie vendu à ses occupants dès les années 1980, que la construction neuve a été ralentie et que les logements sociaux restants ont été majoritairement réservés aux ménages les plus démunis.

Si la situation en France au cours des années 2000 et 2010 ne relève pas de la résidualisation, elle peut cependant apparaître comme représentative d'une autre forme de néolibéralisation du logement social. Celle-ci repose, d'une part, sur le constat qu'un soutien public au secteur du logement reste nécessaire, notamment pour parer aux crises cycliques du secteur de la construction. Elle consiste, d'autre part, à faire en sorte que la production HLM contemporaine profite principalement non pas aux plus démunis, mais à des ménages solvables, à même de s'acquitter de loyers



proches des loyers de marché. Ainsi, le développement du logement social aurait surtout pour but d'assouplir le fonctionnement des marchés immobiliers des grandes agglomérations, de façon à faciliter les parcours résidentiels et surtout professionnels d'une partie de la population. Du fait de la solvabilité de ce public, le parc HLM pourrait aussi être développé avec un recours moindre au subventionnement public direct et de façon complémentaire à l'activité d'opérateurs urbains à but lucratif.

Ce modèle d'organisation du système du logement social, qui correspond dans le cas français à une tendance plutôt qu'à un état de fait, ne vise plus à aider l'ensemble de la population (comme le modèle « de masse » d'inspiration keynésienne)

ou à fournir un « filet de sécurité » aux plus démunis (comme le modèle résiduel) (Harloe, 1995 ; Kemeny, 1995), mais plutôt à faciliter la définition et la mise en œuvre des projets résidentiels et professionnels des ménages qui ont les moyens d'en formuler un. En ce sens, on peut considérer qu'il relève du néolibéralisme, dans la mesure où il a pour but d'accompagner prioritairement, à l'image d'autres mutations contemporaines des politiques publiques (politiques de l'emploi, aides à l'entrepreneuriat, accès à l'université, etc.), ceux qui ont des parcours sociaux ascendants (Jessop, 2002). Plusieurs auteurs ont montré que des évolutions récentes des politiques du logement en Angleterre ou aux États-Unis semblent aller dans ce même sens (Blessing, 2015).

Bibliographie

Aalbers, M. & Christophers, B., 2014, « Centring Housing in Political Economy », *Housing, Theory & Society*, vol. 31, n°4, p. 372-394.

Boyer, R., 2015. *Économie politique des capitalismes*, Paris, La Découverte.

Blessing, A., 2015, « Repackaging the poor? Conceptualising neoliberal reforms of social rental housing », *Housing Studies*, vol. 31, n°2, p. 149-172.

Bourdieu, P., 2000, *Les Structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.

Driant, J.-C., 2015, *Les Politiques du logement en France*, Paris, La Documentation française.

Harloe, M., 1995. *The People's Home: Social Rented Housing in Europe and America*, New

York, John Wiley & Sons.

Jessop, B., 2002, « Liberalism, Neoliberalism and Urban Governance: A State-Theoretical Perspective », *Antipode*, vol. 34, n°3, p. 453-471.

Kemeny, J., 1995. *From Public Housing to the Social Market*, Londres, Routledge.

Laurent, C., du Tertre, C. (dir.), 2008. *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, Paris, L'Harmattan.

Painter, J., Goodwin, M., 1995. « Local Governance and Concrete Research: Investing the Uneven Development of Regulation », *Economy and Society*, vol. 24, n. 3.

Topalov, C., 1987. *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Prix Spécial 2018, Julie Vaslin



Thèse de doctorat en science politique sous la direction de **Gilles Pollet**, soutenue à l'Université Lyon 2, devant le jury composé de :

- **Marie-Hélène Bacqué**, Université Paris Ouest
- **Pascale Laborier**, Université Paris Nanterre
- **Emmanuel Négrier**, CNRS, CEPEL (rapporteur)
- **Erik Neveu**, IEP Rennes (rapporteur)
- **Renaud Payre**, IEP Lyon

Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

Après un baccalauréat ES obtenu en 2006 au Lycée Descartes à Cournon d'Auvergne, j'ai préparé le concours d'entrée des IEP en hypokhâgne, au Lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. J'ai eu la chance d'entrer à l'IEP de Lyon en 2007, puis de passer une année universitaire en échange Erasmus, à la Freie Universität de Berlin. De retour à Lyon et après une année entre l'IEP et l'Institut d'Urbanisme de Lyon, j'ai intégré le Master 2 MAPP de l'IEP (alors appelé "Politiques Publiques et Gouvernements Comparés"). Deux mémoires rédigés en M1 et en M2 m'ont donné le goût de la recherche : le premier, sous la direction de Bernard Lamizet et le second, sous la co-direction de Renaud Payre et Gilles Pollet. C'est sous la direction de ce dernier que j'ai réalisé ma thèse de doctorat en science politique, financée grâce à un contrat doctoral puis à deux années d'ATER, à

Sciencespo Aix et Sciencespo Lyon. Tout au long de ces six années de thèse, j'ai pu enseigner dans différents établissements universitaires en tant que chargée de cours, qu'ATER puis que vacataire.

Comment s'est élaboré votre sujet de thèse ?

Le fait d'habiter à quelques centaines de mètres de l'East Side Gallery, à Berlin, pendant sa rénovation en 2009 est certainement un élément fondateur de mon sujet de thèse. Pourquoi inviter les artistes qui avaient spontanément peint la façade Est du mur de Berlin en 1992 à venir repeindre ce même mur, restauré, avec les mêmes motifs, vingt ans plus tard ? Pourquoi couvrir les nouvelles œuvres d'un vernis anti-graffiti alors que des milliers de productions anonymes spontanées jalonnent les rues alentour ? De ces étonnements apparus pendant une année Erasmus est né un premier mémoire, puis un second. Mais c'est véritablement la découverte de l'enquête de terrain et de l'analyse des politiques publiques, en master, qui a motivé

" Largement étudié comme une pratique ambivalente, déviante et artistique à la fois, le processus de catégorisation contradictoire du graffiti n'était quasiment pas analysé. Comment le graffiti devient-il tantôt une souillure, tantôt une oeuvre ? "

la construction d'un sujet de sociologie de l'action publique. Largement étudié comme une pratique ambivalente, déviante et artistique à la fois, le processus de catégorisation contradictoire du graffiti, lui, n'était quasiment pas analysé. Autrement dit, à la question " comment le graffiti devient-il tantôt une souillure, tantôt une oeuvre ? " je n'avais pas de réponse. Or, c'est bien ce renversement de la perspective qu'un travail de socio-histoire de l'action publique allait permettre et c'est en cherchant à répondre à cette question que s'est construit le sujet de thèse, de sa conception en M2 jusqu'à la fin de l'écriture du manuscrit en 2017.

Quel impact sur votre carrière scientifique et/ou professionnelle attendez-vous de ce prix ?

Ayant soutenu ma thèse en septembre dernier et vu les expériences requises pour accéder à un poste de maître de conférences, je ne peux mesurer l'impact que ce prix pourra avoir sur ma carrière universitaire. À mon niveau de jeune doc-

teure, j'espère surtout que ce prix rendra mon travail visible et me permettra de le partager au plus grand nombre, au sein de la communauté scientifique mais aussi des acteurs urbains et du monde du graffiti, en facilitant notamment le processus de publication de la thèse dans lequel j'aimerais me lancer.

■ La thèse en résumé

“Esthétique propre. La mise en administration des graffitis à Paris de 1977 à 2017”

Thèse de doctorat en science politique à l'Université de Lyon 2, sous la direction de Gilles Pollet

Mots-clefs : Paris, graffiti, sociologie de l'action publique, politiques urbaines, socio-histoire, sociologie de l'art

"Esthétique propre. La mise en administration des graffitis à Paris de 1977 à 2017 " est une thèse qui analyse le processus de mise en administration d'un nouvel objet d'action publique pour la Mairie de Paris, depuis sa création en 1977 : les graffitis. L'analyse de cette mise en administration part d'une compréhension de la manière dont se construit la capacité politique des acteurs municipaux à identifier, cadrer et administrer un problème du graffiti. Ce problème est caractérisé par la dualité des perceptions dont il fait l'objet : les acteurs urbains le saisissent en effet tantôt comme un acte séditieux, une souillure, tantôt comme un objet culturel, voire de l'art. En conséquence, la sociologie de la déviance et la sociologie de l'art sont venues alimenter la sociologie de l'action publique menée dans la thèse. Dans une perspective socio-historique, ce travail de recherche montre comment un « fait social » est devenu un problème public urbain sans cesse reformulé, en rendant compte de l'évolution des configurations d'acteurs au sein desquelles il a été énoncé et administré. Dans cette thèse de science politique, on plonge dans les coulisses des évolutions de

l'espace urbain en analysant les transformations administratives, politiques, mais aussi sociales et spatiales, de la ville de Paris depuis 40 ans.

Construction de l'objet, enquête et terrain

L'objet de cette thèse a été construit au gré de la mobilisation de différentes méthodes d'enquête. Elles ont façonné une certaine perception des politiques du graffiti et ont donc, évidemment, largement influencé la démonstration finale. Afin de montrer l'évolution des formulations du problème du graffiti, le recours aux archives paraissait indispensable. Plusieurs fonds ont été explorés, ceux des Archives de la Ville de Paris et de la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville en particulier. La compréhension des configurations d'acteurs dont émergent les problèmes a été rendue possible par la conduite de plusieurs dizaines d'entretiens semi-directifs avec tous les acteurs, municipaux ou non, impliqués dans le gouvernement parisien du graffiti. L'observation et la photographie ont quant à elles été mobilisées au gré des opportunités de l'enquête. Des observations exploratoires dans les ateliers de la propreté de Paris ont été menées pour venir à l'appui des entretiens. Au cours de ces observations, la pratique de la photographie a émergé comme aide-mémoire et c'est

plus tard, lors de l'écriture des premières communications, qu'est né le besoin de systématiser le recours à cette méthode pour administrer la preuve, par l'image, des hypothèses formulées. L'usage de la photographie s'est systématisé en fin de thèse pour devenir une source essentielle de la démonstration dans toute la thèse, au moment de l'écriture.

Née d'un projet d'enquête comparée, la thèse soutenue sur le cas parisien a par ailleurs été nourrie par des allers-retours avec un second terrain, réalisé entre 2011 et 2015 à Berlin. L'enjeu de ce projet était de comprendre comment les acteurs publics et privés de deux capitales européennes ont construit le graffiti comme un objet de gouvernement urbain. L'enquête a donc été réalisée de manière comparée, une démarche heuristique précieuse pour renouveler les questionnements tout au long du travail de recherche. Par exemple, la faible intensité des dispositifs d'effacement public des graffitis à Berlin a permis de déconstruire l'évidence que les acteurs publics parisiens ont construite quant à la nécessité d'effacer systématiquement tous les graffitis sur les murs de Paris.

D'autre part, l'existence en 2011 de nombreux dispositifs d'encadrement culturel du graffiti à Berlin a conduit à envisager le développement de cet encadrement à Paris, à partir de 2011, avec un regard nourri par la connaissance des expériences allemandes. Favorisant le questionnement des différentes catégories d'action publique à travers lesquelles le graffiti est gouverné dans ces deux villes (propriété, sécurité, culture, tourisme), l'enquête comparée a permis de mettre à jour l'enjeu de cette thèse : rendre compte de la capacité politique des gouvernements urbains à saisir le graffiti à travers un continuum de dispositifs, des plus ré-

pressifs aux plus valorisants, pris dans des catégories d'action publique différentes.



Gabarit de 0,10m² utilisé pour mesurer la surface des graffitis non effacés © J. Vaslin, 21 novembre 2012

Cependant, au moment de l'écriture, c'est l'approche monographique, centrée sur l'histoire du gouvernement parisien du graffiti, qui s'est imposée. Le développement d'une politique culturelle du « street art » au cours de l'enquête de terrain a d'abord largement augmenté la quantité de données disponibles, à Paris, sur le gouvernement du graffiti. La possibilité d'observer la construction contemporaine de l'action publique et l'accès facilité à une plus grande profondeur historique ont permis d'envisager l'écriture d'une démonstration centrée sur l'émergence du pouvoir municipal à Paris.

Problématique et résumé de la démonstration

En mettant au cœur de la thèse un questionnaire sur la construction de problèmes publics, il s'agit avant tout d'étudier les évolutions des



Passage 4e arrondissement, mai 2014

puvoirs urbains. Le pouvoir municipal est saisi dans cette thèse à travers les dispositifs de gouvernement de l'espace public, mettant en jeu des acteurs aussi variés que les services de propreté ou culturels de la ville, des entreprises d'effacement des graffitis et de transports en commun, des associations culturelles et des galeries d'art. Ainsi, la sociologie de l'action publique proposée peut également être lue comme une contribution à la sociologie de la déviance, puisque la première partie de la thèse permet de comprendre comment le graffiti devient, pour les acteurs urbains, une « souillure », et à la sociologie de l'art, puisqu'il s'agit de montrer le processus de légitimation artistique dont le graffiti fait, en partie, l'objet.

L'articulation de ces cadres théoriques entre eux est rendue possible par la définition même du graffiti qui est mobilisée. Dans cette thèse, le terme graffiti désigne d'abord toute inscription qui est réalisée inopinément sur son support, dans l'espace public. Plus précisément, il est un objet infrapolitique dans la mesure où, par sa présence même, il subvertit les codes de l'expression publique et peut être lu comme un acte de résistance à l'ordre. À partir de là, le graffiti peut prendre la forme d'une représentation figurative ou abstraite, contenir un message, explicite ou non ; sa forme importe peu dans sa définition. En définissant ainsi ce petit objet, il devient une porte d'entrée vers des questions, de plus grande portée, sur les enjeux du gouvernement de l'espace public urbain. En définissant d'emblée le graffiti comme le résultat d'un acte infrapolitique, on postule l'existence d'un certain ordre graphique mais aussi esthétique dans l'espace public. Par conséquent, étudier le gouvernement du graffiti revient à se demander à quelles visions historiquement, socialement et politiquement situées de l'ordre esthétique il fait écho. Pour cela, l'attention portée au processus de mise en administration a permis de questionner la manière dont les acteurs du gouvernement urbain ont fait entrer le graffiti dans les préoccupations de la municipalité. Loin d'être linéaire, la mise en administration est apparue comme la redéfinition permanente du problème posé par le graffiti, en fonction des acteurs qui le formulent, des catégories d'action publique dans lesquelles ils agissent, des époques et des espaces dans lesquels les dispositifs qu'ils construisent sont mis en œuvre.

Déroulement de la démonstration

Pour décrire ce processus de mise en administration et rendre compte de la manière dont un ordre



esthétique est produit, les données de l'enquête sont présentées dans un plan à la fois chronologique et thématique qui permet d'articuler deux arguments, qui fondent les deux parties de la thèse.

Le premier, c'est que l'ordre esthétique de la ville est d'abord normé, c'est-à-dire rendu conforme à une norme esthétique que les politiques de propreté contribuent à produire. La Direction de la propreté, créée en 1980, est notamment investie politiquement par le Maire de Paris pour en faire la vitrine de ses pouvoirs, pourtant limités, de mise en ordre de la ville et d'amélioration du cadre de vie des Parisiens. La politique de propreté est fondée sur une vision du « propre » qui est aussi une définition légitime du bel espace public, intimement liée aux caractéristiques esthétiques des quartiers les plus patrimoniaux, les plus centraux et les plus aisés de Paris. Dans ces conditions, le développement progressif de dispositifs d'effacement des graffitis apparaît bien comme un outil au service de la préservation de cette norme.

Le second argument, c'est que, dans les espaces où la norme de propreté ne peut être atteinte, un processus de reconnaissance et de normalisation des autres esthétiques urbaines a lieu. Ainsi, à défaut de pouvoir effacer tous les graffitis dans les quartiers denses, populaires et au bâti hétérogène de Paris, les pouvoirs publics construisent des dispositifs qui contribuent à normaliser les esthétiques propres à ces quartiers, à travers l'encadrement culturel des graffitis. Les dispositifs culturels mis en œuvre sont eux aussi investis politiquement par des élus qui, notamment à l'échelle des arrondissements, cherchent à accroître l'attractivité des territoires qu'ils gouvernent.

Ces deux arguments s'articulent autour de l'idée

centrale selon laquelle l'ensemble des dispositifs de gouvernement du graffiti contribuent à rendre visible, dans l'espace public, l'exercice d'un pouvoir municipal, historiquement situé. Les principaux résultats de la thèse portent sur la compréhension de ce pouvoir, et peuvent être lus comme des contributions plus générales à la sociologie de l'action publique.

Principaux résultats

Une étude sur la construction des problèmes publics à l'échelle municipale

Alors que de nombreux travaux sur la construction des problèmes publics analysent des problèmes d'envergure nationale (l'alcool au volant, le scandale de l'amiante), un premier apport de cette thèse réside dans le fait qu'elle propose une analyse localisée, municipale, de la construction des problèmes publics. Cet apport est double.

Depuis 1977, on constate d'abord que les dispositifs de gouvernement du graffiti sont le produit de compromis entre les ambitions politiques de certains élus et l'action des acteurs administratifs qui leurs sont liés. Les « petites décisions » qui jalonnent la mise en administration des graffitis sont une source très riche pour saisir si ce n'est l'idéologie partisane des élus, au moins la manière dont ils prétendent politiser ou dépolitiser l'action de leurs services. En observant l'action des Maires de Paris, mais aussi de quelques Maires d'arrondissements, cette thèse nous apporte des éléments pour saisir les évolutions du métier d'élu local.

D'autre part, le problème du graffiti devient dans la thèse un révélateur des interactions constitutives d'une catégorie d'action publique et de ces catégories entre elles. Outre la mise en lumière des points de convergence entre les politiques



de propreté et l'action culturelle dans l'espace public, le travail de recherche analyse également les proximités qu'il peut y avoir entre politiques de propreté et de sécurité ou entre action culturelle et touristique. En somme, comprendre la construction d'un problème du graffiti nous amène à non seulement questionner l'évolution des catégories d'action publique mais nous permet aussi de montrer comment un enjeu, ici l'esthétique urbaine, peut être saisi par les acteurs de plusieurs catégories à la fois.

Ainsi, en articulant l'analyse de la construction des problèmes publics du graffiti à celle du pouvoir municipal, un apport théorique de ce texte consiste à montrer que la mise en administration est aussi une manière d'étudier les recompositions du pouvoir municipal.

Une étude sur le gouvernement urbain

Mais plus largement, le gouvernement urbain est appréhendé comme un espace d'innovation politique et comme la configuration au sein de laquelle le pouvoir municipal exprime sa spécificité.

Comment les acteurs parisiens se sont-ils, depuis la création d'un poste de Maire à Paris, emparés d'un fait social, le graffiti, pour en faire un objet de gouvernement urbain ? Comment ont-ils construit, dans la ville, une capacité d'action autonome et innovante sur cet objet ? Toute la thèse rend compte de la capacité des acteurs urbains à s'emparer de nouveaux objets et contribue à montrer que l'échelle urbaine est bien un espace d'innovation politique. Qui plus est, dans le cas de Paris on peut même parler des échelles du gouvernement urbain, puisque les arrondissements ont été eux

aussi explorés comme des espaces d'innovation. Les murs à programmation créés dans le 20^e arrondissement de Paris, repris à l'échelle de la Ville, mais aussi du Grand Paris et du Ministère de la Culture en sont un exemple fort.

Mais cette étude sur le gouvernement urbain permet aussi de questionner la spécificité du pouvoir municipal dans les villes. La Mairie n'est pas la seule institution prise dans le gouvernement de l'espace public, d'autres acteurs sont impliqués, avec ou contre elle, dans la mise en administration des graffitis : (1) l'État qui, par le droit, limite les compétences des acteurs municipaux ; (2) les auteurs de graffitis eux-mêmes qui interviennent dans l'espace public sans autorisation et créent de nouveaux désordres ; (3) les entreprises privées qui contractent des marchés publics pour repérer et effacer les graffitis ; (4) les acteurs du monde de l'art qui cherchent à légitimer l'action de certains auteurs de graffitis dans l'espace public et deviennent des médiateurs essentiels aux acteurs municipaux, lorsqu'ils sélectionnent des artistes dans le cadre de la commande publique ; (5) enfin, les habitants jouent un rôle relativement marginal mais non négligeable, essentiellement réduit à la plainte mais aussi à la participation à des « budgets participatifs ».

Au fil des années, les configurations dans lesquelles ces acteurs agissent collectivement changent. Un enjeu de la thèse est alors de saisir la spécificité du rôle joué par les acteurs municipaux dans ces configurations changeantes : ce qui caractérise l'action de la municipalité, c'est son ambition constante de rendre visible, dans la matérialité même de la ville, sa capacité à en gouverner l'espace public. Autrement dit, bien que disposant



Graffitis rue Dénoyez, côté impair, décembre 2014

de capacités d'action contraintes, bien que pris dans des configurations changeantes, les acteurs publics investissent la dimension esthétique des dispositifs qu'ils mettent en œuvre pour affirmer visuellement leur légitimité à gouverner l'espace public et ses usages. La mise en administration du graffiti nous permet alors de révéler la manière dont le pouvoir municipal cherche à affirmer sa plus grande légitimité à gouverner la ville, alors même que les acteurs publics sont loin d'être les seuls à le faire.

Une étude de Paris

L'enquête présentée dans la thèse est enfin une contribution plus générale aux études de sciences sociales portant sur Paris. À travers l'histoire du gouvernement parisien du graffiti, c'est d'abord une histoire détaillée de l'administration pari-

sienne qui est proposée. La thèse retrace notamment l'histoire de la Direction de la propreté, archives et entretiens à l'appui. Regroupant le plus grand nombre d'agents, la Direction de la propreté s'est autonomisée des services préfectoraux de la voirie lors de la création de la Mairie de Paris en 1977. À travers son histoire, c'est l'histoire de la structuration du pouvoir municipal qui est rédigée. On suit également les déplacements de l'administration des « murs peints » de la Direction de l'urbanisme à celle des affaires culturelles, documentant ainsi l'histoire récente de deux autres secteurs d'action municipale à Paris.

Croisant cette histoire de l'administration parisienne, c'est également une sociologie urbaine qui parcourt la thèse de bout en bout. La variété



Kenor, fresque murale à proximité du Parc de Belleville, rue Piat, 20e arrondissement, fruit d'une collaboration entre Art Azoï et la Mairie du 20e, juin 2015

des acteurs rencontrés s'inscrit dans des observatoires parisiens localisés : en particulier, les 4e, 7e, 13e et 20e arrondissements font l'objet d'une attention particulière. À travers eux, ce sont des espaces plus ou moins denses, touristiques, aisés ou populaires et différemment aménagés qui sont étudiés. Ainsi, le gouvernement du graffiti n'apparaît pas comme un ensemble de dispositifs uniformes, mais bien comme une diversité d'actions qui, saisies dans les particularités urbaines et sociales de chaque quartier, sont appropriées par les acteurs qui les mettent en œuvre. Ce souci sociologique du territoire, rendu visible à travers la prise méthodique de photographies pendant l'enquête, permet de mettre en lumière, concrètement, les ressorts de la construction des esthétiques urbaines. Différenciées d'un quartier à l'autre, ces esthétiques sont paradoxalement de plus en plus standardisées, par « type » de quartier, d'une capitale à l'autre. La référence récurrente à Berlin par

les acteurs des arrondissements populaires dans lesquels le « street art » est valorisé en est une preuve parmi d'autres.

Construite grâce à une enquête comparée, cette monographie parisienne est enfin pensée comme une contribution à l'étude internationale du gouvernement des graffitis. Largement étudié aux Etats-Unis, le graffiti reste relativement peu abordé dans les sciences sociales françaises alors même que Paris est l'une des villes européennes dans lesquelles il s'est le plus développé, dès les années 1980. Si les résultats de la comparaison avec Berlin sont en voie de publication, cette thèse a pour vocation d'être discutée et complétée par de nouvelles enquêtes dans d'autres capitales européennes, ainsi que dans les moyennes et petites villes françaises et ce, sous l'angle notamment de la circulation des modèles de gouvernement urbain.



Bibliographie

Artières, P., 2013, *La police de l'écriture. L'invention de la délinquance graphique 1852-1945*, La Découverte.

Austin, J., 2001, *Taking the train. How graffiti art became an urban crisis in New York City*, Columbia University Press, New York.

Becker, H., 1988, *Les mondes de l'art*, Flammarion.

Boukercha, K., 2011, *Descente interdite*, Wasted Talent.

Cresswell, T., 1996, « The crucial "where" of graffiti », *In place Out of place. Geography, Ideology and Transgression*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Dubois, V., 1999, *La politique culturelle, Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Berlin.

Elias, N., 2011 [1969], *La civilisation des mœurs*, Calmann Lévy.

Ferrell, J., 1996, *Crimes of style, Urban graffiti and the politics of criminality*, Boston, Northeastern University Press.

Fleury, A., 2007, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines : réflexions au croise-*

ment de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, Thèse pour le doctorat de géographie de l'université Paris 1.

Foucault, M., 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, EHESS, Gallimard, Seuil.

Gravari Barbas, M., « Patrimoine, culture, tourisme et transformation urbaine. Le Lower East Side Tenements Museum », in Djament-Tran, G. et San Marco, P., 2014, *La métropolisation de la culture et du patrimoine*, éditions Le Manuscrit.

Guinard, P., 2014, *Johannesburg, l'art d'inventer une ville*, Presses Universitaires de Rennes.

Gusfield, J., 2009, *La culture des problèmes publics : l'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Economica.

Marche, G., 2012, « Expressivism and resistance: graffiti as an infrapolitical form of protest against the War on Terror », *Revue française d'études américaines*, no 1, p. 78-96.

Neveu, E., 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Armand Colin.

Payre, R. et Pollet, G., 2013, *Sociohistoire de l'action publique*, La Découverte.

Prix Spécial 2018, Zhipeng Li



Thèse de doctorat en géographie sous la direction d'**Emmanuel Ma Mung**, soutenue à l'Université de Poitiers, devant le jury composé de :

- **William Berthomière**, CNRS, PASSAGES
- **Chantal Bordes-Benayoun**, CNRS, IESR/LISST (rapporteure)
- **Lucine Endelstein**, CNRS, LISST
- **Nelly Robin**, Institut de Recherche pour le Développement, MIGRINTER
- **Lihua Zheng**, Guangdong University of Foreign Studies (rapporteur)

Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

J'ai eu ma licence en administration publique à l'Université de Nanchang en Chine en 2008. La même année, grâce à un projet coopératif, j'ai eu l'opportunité de venir en France pour continuer mes études de master en droit, économie et gestion à l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) de l'Université de Poitiers. Après l'obtention de ce diplôme, j'ai commencé ma thèse en géographie sous la direction d'Emmanuel Ma Mung au sein de laboratoire de MIGRINTER. Au cours de ma thèse, je n'ai pas bénéficié d'une allocation de recherche. Pour financer mes études, j'ai travaillé pour une revue francophone bilingue chinois-français entre 2010 et 2016 (revue « Institut Confucius »). Dans le même temps, entre 2012 et 2015, j'ai participé au Projet COMET* (recherche sur le Commerce alimentaire ethnique) – « Paris 2030 » financé par la Ville de Paris. Dans ce cadre, j'ai été particulièrement en charge de

l'étude de quartiers chinois à Paris. J'ai soutenu ma thèse en géographie, le 28 juin 2017. J'ai ensuite trouvé un post de consultant-journaliste dans le domaine du multimédia à la destination de la diaspora chinoise en France. J'ai obtenu la qualification de Maître de Conférences par le CNU (Conseil national des universités) dans la section 15 (Langues et littératures chinoises) en février 2018. Actuellement, je travaille sur le projet intitulé « Les Chinois et Indochinois en Île-de-France : identifications et identités en mutations »**, en tant que chercheur post-doctorant au CERI (Sciences Po Paris). Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme « Émergence(s) » financé par la Ville de Paris (2018-2021).

Comment s'est élaboré votre sujet de thèse ?

En arrivant en France, à Poitiers, je me rends dans un restaurant chinois. Au moment de payer l'addition, j'échange de banales formules de politesse avec le patron et lui pose une des questions habituelles entre Chinois : « d'où venez-vous en

Chine ? ». Le patron répond : « nous sommes de Wenzhou ! ». La même réponse a été obtenue des patrons des divers responsables de restaurants chinois de Poitiers.

Les Chinois de Wenzhou sont souvent identifiés par la population en Chine comme étant des commerçants. En Chine, les Wenzhou sont qualifiés de « Juifs de Chine » (zhongguo youtai ren 中国犹太人) ou « Juifs orientaux » (dongfang youtai ren 东方犹太人). En fait, l'identification des Chinois d'outre-mer aux stéréotypes attribués aux populations juives est fréquente y compris au 19^e siècle, par exemple en Thaïlande où un pamphlet célèbre dénonçait en eux les « Juifs de l'orient ». Au-delà de ces stéréotypes se posent les questions de savoir comment ils ont immigré en France, comment ils sont devenus commerçants et quelles relations ils entretiennent avec la Chine. Ces questions survenues dès mes premiers contacts sont à l'origine de ma curiosité scientifique pour le monde des Chinois de Wenzhou en France.

Quel impact sur votre carrière scientifique et/ou professionnelle attendez-vous de ce prix ?

Ce prix de thèse signifie que j'ai réalisé un beau parcours par mon travail. Comme ce travail est bien reçu par les spécialités de l'urbanisme, cela signifie une belle valorisation de mes premiers pas sur le chemin de ma carrière scientifique. En ce moment, je ressens une immense reconnaissance envers le jury qui a apprécié cette thèse. Je tiens à remercier de tout mon cœur tous ceux qui m'ont aidé pour ce travail et toutes les personnes qui ont cru, dès l'origine, dans cette recherche. Sans oublier, un grand merci encore à mon laboratoire qui m'a soutenu matériellement et humainement

pendant plus de six ans lors de ma recherche doctorale. Ce prix est un fruit de la collaboration interdisciplinaire. Il récompense les personnes qui m'ont porté dans la construction de mon travail. Grâce à ce prix, j'ai décidé de continuer ma recherche scientifique (plutôt sur l'orientation de la ville dans le domaine migratoire), et de ne pas renoncer à l'opportunité d'un poste de chercheur. J'aime saisir le temps pour lire, approfondir ma connaissance de la spécialité sur la ville, et améliorer mes compétences en analyse de données quantitatives et qualitatives.

L'attribution du prix est une étape clé dans ma persévérance dans le champ des études urbaines de terrain, ce qui m'encourage à publier cette thèse. J'espère contribuer à développer le lien entre géographie urbaine et études des Chinois de la diaspora, non seulement en France, mais aussi en Chine ou dans un autre pôle diasporique, notamment à travers la coopération transnationale avec mon travail actuel au CERI à Sciences Po. Inspiré par le proverbe latin j'aime à penser qu'avec du travail, on arrive à bout de tout. Ce prix me permettra de développer ma carrière professionnelle en France, et au-delà d'y apporter ma contribution en tant que citoyen.

* co-dirigé par Hadrien Dubucs et Lucine Endelstein, portée par l'ENEC-Paris IV

** co-dirigé par Hélène La Bail et Simeng Wang, portée par le CERI (Sciences Po Paris)

■ La thèse en résumé

“La diaspora Wenzhou en France et ses relations avec la Chine”

Thèse de doctorat en géographie à l'Université de Poitiers,
sous la direction d'Emmanuel Ma Mung

Mots clés : diaspora chinoise, développement économique Wenzhou, organisation économique, entrepreneuriat, économie ethnique, réseaux migratoires, transnationalisme, émigration, immigration

L'émigration chinoise est un phénomène qui a pris une ampleur croissante au fil des décennies, donnant naissance à une diaspora de plus en plus importante. En 2010, on estimait celle-ci à près de 45 millions de personnes, localisées dans plus de 140 pays, autour de trois principaux foyers de concentration : l'Asie du Sud-Est, le continent américain, l'Europe et la Russie. En France, 450 000 personnes (Ma Mung, 2015) issues de cette diaspora se distinguent suivant leur origine géographique et leurs conditions d'immigration : les personnes d'origine chinoise venues en France à partir de différents pays de l'Asie du Sud-Est et celles venues directement de Chine. C'est précisément le cas des personnes originaires de la région de Wenzhou, ville de la province du Zhejiang, que nous appelons par commodité « la diaspora Wenzhou ».

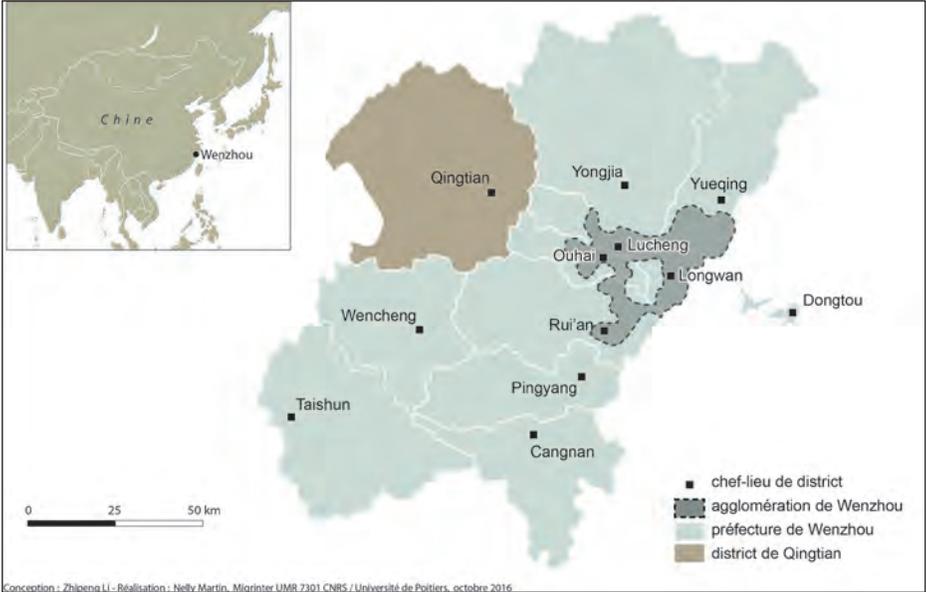
Cette thèse s'intéresse alors à la présence de cette diaspora en France. La présence de ce « sous-groupe » de la diaspora chinoise, peu ou mal connu en France, s'est intensifiée à partir des années 1980 (Auguin, 2009 ; Poisson, 2009), en dé-

veloppant notamment des activités économiques depuis les années 1990. L'objectif de la thèse consiste à étudier l'organisation économique, sociale et spatiale des migrants de Wenzhou en France, concentrés principalement dans la région parisienne. Elle vise également à analyser les rapports économiques et sociaux que ceux-ci entretiennent avec la Chine et en particulier avec leur région d'origine

Problématique

L'objectif principal de notre recherche est donc de saisir les modalités de l'insertion économique et spatiale de la diaspora Wenzhou en France : existe-t-il un « modèle de Wenzhou » en Chine, tel qu'il est identifié et analysé par les universitaires chinois depuis les années 1980 ? Retrouve-t-on ce même modèle en France ?

La problématique aborde deux aspects. D'une part, la thèse explore de quelles manières le « modèle de Wenzhou », issu du développement économique de la région de Wenzhou en Chine, transpose son influence sur les activités économiques de la diaspora Wenzhou en France. D'autre part, elle cherche à identifier les influences de la diaspora Wenzhou sur le développement économique de la région d'émigration en Chine. Articulant deux approches du phénomène de l'organisation économique de la diaspora Wenzhou, il s'agit ainsi



Carte 1 Localisation géographique de la région de Wenzhou en Chine

d'appréhender les relations transnationales pour saisir les influences économiques réciproques de la diaspora et des foyers d'émigration.

La première approche questionne l'origine géographique de la diaspora pour déterminer les influences économiques de la région de Wenzhou sur le développement économique de la diaspora Wenzhou en France à travers la diffusion potentielle du « modèle de Wenzhou ». Une analyse est ainsi proposée des rapports socio-économiques et des activités économiques de la diaspora Wenzhou, liés au développement économique de la région d'origine des migrants depuis les années 1990 autant qu'au boom des importations en Chine des années 2000. Dans un premier temps

cela conduit à cerner le contexte du développement du « modèle de Wenzhou » en Chine. Sous quelles formes ont émergé les divers modèles économiques chinois apparus au niveau régional depuis les années 1980 ? Comment le « modèle de Wenzhou » se distingue-t-il des autres modèles économiques ? Quels sont les secteurs d'activité privilégiés par les entrepreneurs Wenzhou en Chine et quelles sont leurs caractéristiques et spécificités ?

En France, la diaspora Wenzhou est principalement concentrée dans la région parisienne. S'intéressant à « la prévalence de l'appartenance ethnique dans le choix des partenaires économiques » (Ma Mung, 2009), la thèse s'appuie de façon cen-



trale sur l'approche par la théorie de l' « entrepreneuriat ethnique » (Ma Mung, 1996) pour laquelle l'identité ethnique des agents économiques joue un rôle prépondérant dans les relations que ceux-ci établissent entre eux.

L'enquête de terrain porte sur le parcours migratoire et professionnel des commerçants Wenzhou, ainsi que sur leur regroupement spatial, afin de caractériser l'organisation entrepreneuriale pour formaliser la figure de l' « entrepreneur diasporique ». La thèse pose dès lors la question de savoir si l'insertion économique des entreprises Wenzhou en France est, ainsi que le veut le « modèle de Wenzhou », liée à l'organisation économique issue du développement de la région de Wenzhou. Il s'agit entre autres de vérifier dans quelle mesure l'entrepreneuriat Wenzhou en France se caractérise par une insertion spatiale sous forme de concentration géographique d'entreprises possédant les caractéristiques du « modèle de Wenzhou ».

Une comparaison des activités économiques de la diaspora en France à celles de leur région d'origine en Chine est proposée de manière à voir dans quelle mesure il existe une continuité entre les deux organisations économiques (France et Chine). On tente d'y déceler les éléments économiques transnationaux qui participent à la structure du « modèle de Wenzhou ». En quoi leur développement est-il conforme au « modèle de Wenzhou » ou au contraire distinct ? En quoi les activités économiques des Wenzhou dans la région parisienne sont-elles liées ou non au développement économique de leur région natale en Chine ? En quoi est-il particulier ou non aux personnes originaires de Wenzhou ?

La population étudiée présente une singularité majeure : ses activités économiques s'appuient sur des réseaux migratoires qui permettent de répondre d'une part à des besoins financiers qui sont résolus à travers des pratiques de financement de type « informel », d'autre part à des besoins de main-d'œuvre, en constituant un marché ethnique du travail. Ces deux aspects des réseaux migratoires contribuent à reproduire et à renforcer une organisation économique particulière. Ces réseaux se traduisent par un circuit économique ethnique qui articule les migrants, les activités et les produits. À l'échelle nationale, l'activité des migrants de Wenzhou se manifeste par une « homogénéité » des produits dans la distribution et par une forte concentration commerciale dans le pays d'installation. À l'échelle internationale, l'approvisionnement en produits s'effectue non seulement dans le pays d'origine mais aussi dans les autres pays d'installations de la diaspora Wenzhou.

La seconde approche entend examiner l'influence de l'organisation économique de la diaspora Wenzhou en France sur le développement économique de la région d'émigration en Chine. Est analysée la façon dont la diaspora Wenzhou entretient des relations économiques avec le pays d'origine et mobilise un réseau « transnational » de relations économiques entre les différents pôles de fixation des migrants. En se penchant particulièrement sur l'organisation économique, la recherche traite d'abord des « transferts migratoires » qui concernent les capitaux, les entreprises et les produits dans la région d'origine, ce afin d'identifier et d'analyser les réseaux. Tenant compte du fait que la mobilisation des capitaux issus de la diaspora se manifeste par les deux formes classiques que sont l'investissement entrepreneurial et les



remises migratoires, l'enjeu est de comprendre les apports de la diaspora Wenzhou au développement économique de la région d'origine. Quel rôle joue l'investissement de la diaspora dans le développement économique de la région de Wenzhou ? En quoi les remises migratoires ont-elles un poids conséquent dans le dynamisme économique de cette région ? Quels sont les rapports entre le crédit informel et le développement de la petite entreprise et la diaspora ? Les liens entre la distribution de produits et les réseaux d'entrepreneurs dans la région d'origine sont interrogés à cette occasion. La thèse fait également état des évolutions de la politique de l'État chinois vis-à-vis de la diaspora chinoise, examinant à l'échelle de l'administration locale de Wenzhou les mesures concrètes qui ont été prises par les autorités locales en direction de leurs « ressortissants » établis à l'étranger. Elle s'attarde sur le rôle particulier joué par les associations Wenzhou d'outre-mer et met en lumière un autre facteur d'influence de la diaspora : la représentation diplomatique et les grandes entreprises internationales chinoises en France.

L'hypothèse centrale animant ce travail est donc celle du lien étroit entre le développement de l'entrepreneuriat chinois issu de la région de Wenzhou en France et le développement économique de la région d'origine en Chine. Pour autant, la thèse revient aussi en conclusion sur l'hypothèse inverse : la création en France d'un modèle économique s'étant transposé à Wenzhou à partir de la fin des années 1970.

Méthodologie

La méthodologie de recherche articule plusieurs

dispositifs d'enquête : observations, questionnaires, et surtout des entretiens semi-directifs. Les données démographiques et économiques concernant les Chinois originaires de la région de Wenzhou (de type censitaire) étant inexistantes en France – les statistiques issues du recensement ne précisent pas le lieu exact d'origine mais le pays – l'essentiel des données statistiques obtenues dans le cadre de cette recherche proviennent des enquêtes menées.

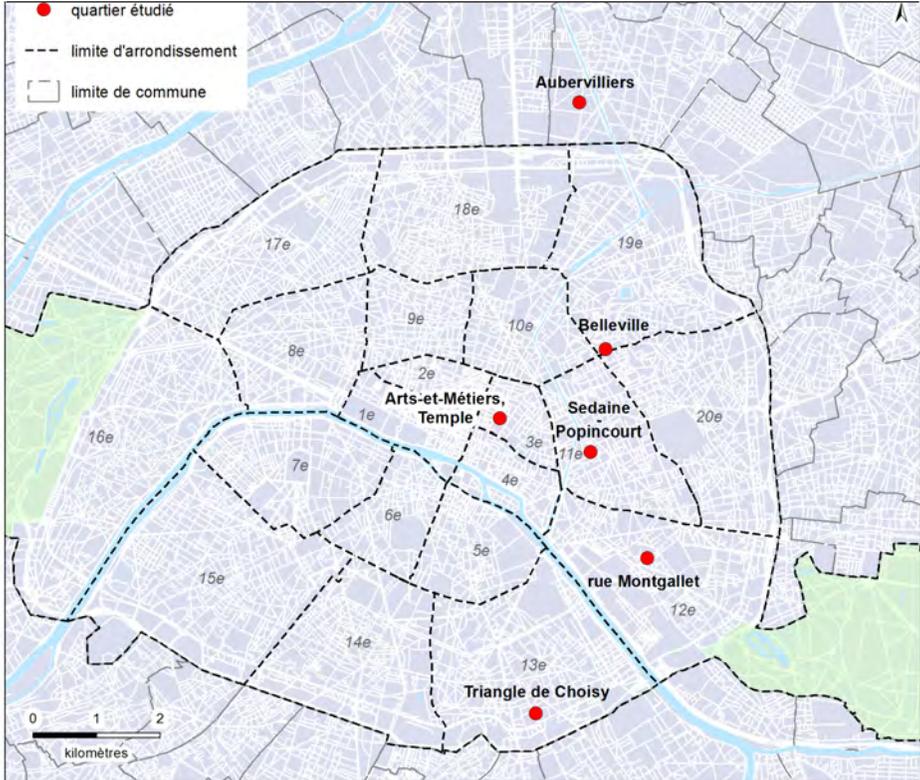
Plusieurs études de terrain ont été effectuées en France (2011-2015) et en Chine (octobre 2012 et août 2013).

En région parisienne, ont été ciblés six quartiers à forte concentration en commerces chinois, principalement parce qu'il est possible d'y dénombrer les commerces Wenzhou et de délimiter les espaces étudiés. Sur ces six lieux ont été effectués une série de relevés, autant visibles (enseigne commerciale, produits commercialisés, clientèle, décoration intérieure) qu'invisibles (parcours migratoire et professionnel).

Structure de la thèse

La thèse s'organise en trois parties. La première partie traite la notion de « diaspora », les théories des migrations internationales ainsi que des autres notions mobilisées par les travaux sur les migrations internationales chinoises qui permettent d'appréhender l'organisation économique de la diaspora Wenzhou. Explicitant les concepts et théories à la base de la problématique, elle développe les méthodes d'enquête utilisées dans la recherche pour saisir les relations entre les deux pôles migratoires des Wenzhou, les approches qui l'ont inspirée, puis revient sur le déroulement de

Carte 2 Localisation des principaux quartiers chinois étudiés dans la région parisienne



Source : Enquête personnelle, 2012 - Fond de carte : APUR 2016
 Conception : Zhipeng Li - Réalisation : Nelly Martin, Migrinter UMR 7301 CNRS / Université de Poitiers, décembre 2016

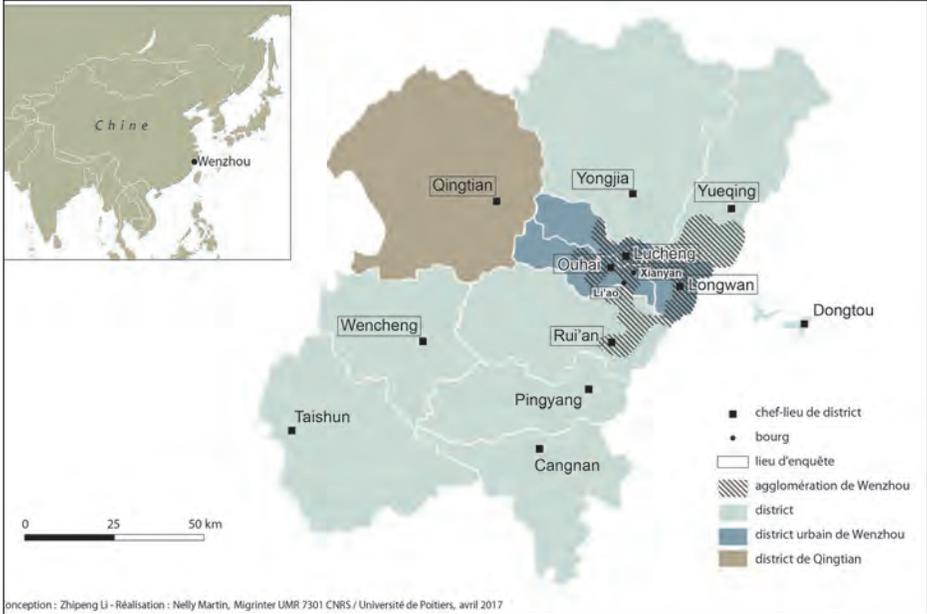
l'enquête de terrain, dans la région de Wenzhou et en France, ainsi que sur les modes de collecte des données.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse proprement dite du « modèle de Wenzhou » en Chine et de l'organisation économique de la diaspora chinoise en France. Cette analyse vise à démontrer à la fois comment s'est développée l'organisation

entrepreneuriale dans la région parisienne, mais aussi la façon dont celle-ci a évolué au point que le commerce de gros d'importation est devenu l'activité dominante. Après avoir mis en lumière l'influence du « modèle de Wenzhou » dans l'organisation économique de cette diaspora, la thèse met en évidence les éléments fondamentaux du « modèle de Wenzhou » et les formes d'organisation de cette diaspora en France.



Carte 3 Localisation des principaux foyers d'émigration étudiés dans la région de Wenzhou



La troisième partie est consacrée à une étude des interactions entre l'économie diasporique et la politique diasporique de l'État chinois. L'accent est d'abord mis sur la diaspora comme facteur de développement économique de la région de Wenzhou, en soulignant l'importance du crédit informel et de la distribution des produits grâce aux réseaux d'entrepreneurs, lesquels constituent les ressources économiques de la diaspora Wenzhou. Les effets de la politique diasporique sont étudiés au travers des institutions des affaires des Chinois d'outre-mer et des organisations « politiques » de la diaspora, considérées à la fois comme facteurs et conséquences de la consolidation de la politique diasporique de la Chine.

Conclusion et perspectives de recherche

Au final, cette thèse révèle l'existence d'une économie transnationale originale, entre la France et la Chine, soutenue par la diaspora Wenzhou, qui a pu produire une forme de « transfert migratoire » dans chacun des deux pays. Elle permet de montrer de quelle manière la diaspora chinoise en France a contribué au développement économique de la Chine et comment elle a pu bénéficier de la nouvelle politique de la Chine initiée au début des années 2000 pour se consolider.

Elle démontre par ailleurs, dans les cas spatiaux étudiés, une certaine homogénéité dans l'articulation des liens reliant les secteurs d'activités productives de la région de Wenzhou en Chine à des



activités commerciales de la diaspora Wenzhou en France. Avec le développement des activités productives de la région de Wenzhou, le lien entre la diaspora et le pays d'origine s'exprime avec une intensification des interactions. La thèse démontre aussi la façon dont la circulation de l'information entre la diaspora et sa région d'origine joue un rôle clé pour démarrer un secteur d'activités productives dès la première heure, avec des transferts de créativité au sein de la diaspora vers la région d'origine.

De façon plus structurelle, la thèse démontre les influences réciproques de la diaspora Wenzhou sur le développement économique de la région chinoise de départ. Au plan économique, le développement de la région de Wenzhou a en effet bénéficié de la mobilisation des transferts financiers de la diaspora Wenzhou. La diaspora, comme facteur économique, a joué, et joue, ainsi un rôle important dans le développement des entreprises à capitaux étrangers et du commerce extérieur de la région d'origine. Mais également, sur le plan politique, la thèse démontre la façon dont les autorités chinoises ont, directement ou indirectement, exercé une forme de contrôle sur la diaspora Wenzhou afin de la mobiliser comme une ressource pour le pays.

L'apport principal de cette thèse réside donc dans le fait de démontrer qu'il n'existe pas une seule organisation économique issue de la région de Wenzhou à proprement parler, mais qu'une organisation économique particulière prend forme au sein de la diaspora Wenzhou en France, pour peu à peu se métamorphoser. Ce « modèle de Wenzhou » renouvelé s'articule autour de la forte concentration géographique des entreprises tenues par les Wenzhou dans la région parisienne

qui s'explique par la mobilisation de leurs propres réseaux migratoires transnationaux, et le développement économique de leur pays d'origine. Ces réseaux sont familiaux et reposent sur la concentration d'entreprises dans quelques secteurs d'activités commerciales ou productives, qualifiés de secteurs transnationaux. La forme de l'organisation économique se réfère quant à elle principalement à des petites et moyennes entreprises (commerciales, de services ou de fabrication) qui ont joué, et jouent encore, un rôle économique non seulement à l'échelle locale (pratique du financement de type informel), mais aussi à l'échelle internationale (distribution des produits). En s'appuyant sur sa propre organisation économique et grâce à la mobilisation des réseaux transnationaux des migrants dans la distribution des produits, la diaspora Wenzhou permet la reproduction identitaire de son groupe comme corps social.

Cette thèse n'en ouvre pas moins d'autres chantiers. Limitée au cas de la France, par exemple, il resterait intéressant de suivre cette diaspora en Italie, en Espagne, ou dans d'autres pays. Au-delà des seules activités économiques, d'autres facteurs, non abordés, jouent certainement pour comprendre la structuration de cette diaspora : logement, éducation, santé, enfants (deuxième génération), mineurs, etc. Mais il resterait aussi à étudier les liens entre la diaspora Wenzhou et les autres diasporas chinoises telles que celles des Chaozhou, des Hakka, etc. Il resterait plus largement à étudier la migration chinoise issue de l'Asie du Sud-Est (comme, par exemple, la diaspora Chaozhou) pour proposer une analyse globale de l'ensemble de la diaspora chinoise.



Bibliographie

Auguin, E., 2009, *L'éthique chinoise et l'esprit du capitalisme. La diaspora chinoise originaire de la région de Wenzhou*. Thèse de Sociologie, Université Paris Descartes.

Bordes-Benayoun, C., Schnapper, D., 2008, *Les mots des diasporas*, Toulouse: Presses du Mirail.

Dubucs, H. et Endelstein, L. (dir.), 2015, « Commerce alimentaire « ethnique » entre pratiques communautaires et vivre ensemble : une comparaison de quartiers parisiens. » Rapport de recherche, Ville de Paris.

Guillon, M. et Taboada-Leonetti, I., 1986, *Le triangle de Choisy : un quartier chinois à Paris*, Paris: L'Harmattan.

Ma Mung, E. et Simon, G., 1990, *Commerçant maghrébins et asiatiques en France*, Paris : Masson.

Ma Mung, E., 1996, « Entreprise économique et appartenance ethnique ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n°2, pp. 211-233.

Ma Mung, E., 2009, « Le prolétaire, le commerçant et la diaspora ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 25, n°1, pp. 97-118.

Poisson, V., 2004, « Franchir les frontières : Le cas des Chinois du Zhejiang en diaspora ». Thèse de doctorat en anthropologie, Paris: Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales.

Pina-Guerassimoff, C., 2012, *La Chine et sa nouvelle diaspora. La mobilité au service de la puissance*, Ellipses.

Trolliet, P., 1994a, *La diaspora chinoise, Que sais-je?*, Paris: Puf.

Zheng, L., 1995, *Les Chinois de Paris et leurs jeux de face*, Paris: L'Harmattan.



Thèses nominées au 1^{er} tour

• **Sarah DUBEAUX** pour sa thèse de doctorat en géographie/aménagement

“Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance. Transferts et transférabilité entre l’Allemagne et la France”, thèse soutenue à l’ENS Paris, sous la direction d’Emmanuèle Cunningham Sabot et de Jessy Ukoloff

• **Mathieu GARDRAT** pour sa thèse de doctorat en géographie/aménagement/urbanisme

“Impensée mais structurante, refoulée mais exhibée : la mobilité urbaine des marchandises”, thèse soutenue à l’Université de Lyon 2, sous la direction de Didier Plat

• **Anne GRANIER** pour sa thèse de doctorat en histoire

“La Zone et les zoniers de Paris. Approches spatiales d’une marge urbaine (1912-1946)”, thèse soutenue à l’ENS Lyon, sous la direction de Jean-Luc Pinol

• **Solenn GUEVEL** pour sa thèse de doctorat en architecture

“Histoire des relations entre Paris et ses canaux (1818-1876). Formes, usages et représentations”, thèse soutenue à l’Université Paris-Est, sous la direction de Pierre Pinon

• **Lou HERRMANN** pour sa thèse de doctorat en géographie/aménagement/urbanisme

“Fabriquer la ville avec les lotissements. Une qualification possible de la production ordinaire des espaces urbains contemporains ?”, thèse soutenue à l’Université de Lausanne et à l’Université de Lyon 2, sous la direction d’Antonio Da Cunha et de Paul Boino

• **Morgan MOUTON** pour sa thèse de doctorat en

aménagement/urbanisme

“Changement urbain sous tension. Service électrique et modernité dans le Grand Manille”, thèse soutenue à l’Université Paris-Est, sous la direction de Sylvy Jaglin

• **Mischa PIRAUD** pour sa thèse de doctorat en sciences de la ville

“Ambiguïtés de la "ville créative". Néolibéralisation, condition urbaine et puissances politiques de l’art”, thèse soutenue à l’Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction d’Eric Alliez et de Luca Pattaroni

• **Marion SERRE** pour sa thèse de doctorat en architecture

“Le tiers foncier. Ressources, controverses et expérimentations. L’exemple de la ville de Marseille”, thèse soutenue à l’Université Aix Marseille, sous la direction de René Borruet, de Muriel Girard et de Stéphane Hanrot

• **Séréna VANBUTSELE** pour sa thèse de doctorat en architecture

“Du ménagement de l’espace ouvert au déménagement de la ville. Exploration des sites semi-naturels pour une densification qualitative de Bruxelles”, thèse soutenue à l’Université de Louvain, sous la direction de Bernard Declève

• **Hélène ZWINGELSTEIN** pour sa thèse de doctorat en anthropologie sociale/ethnologie

“(re)Mettre la ville au monde. Permanence et renouveau social au miroir monographique du fait religieux sévillan”, thèse soutenue à l’EHESS, sous la direction de Jean-Claude Galey et de Danièle Hervieu-Léger

**Retrouvez les thèses lauréates du Prix de thèse sur la ville
depuis 2006 sur :**

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/prix-de-these-sur-la-ville-r53.html>

Prix de thèse sur la ville - 13^{ème} édition - 2018 -

Plan Urbanisme Construction Architecture

Directrice de la publication : Hélène PESKINE

Responsable de l'action : Lionel MARTINS

Chargés de valorisation : Bénédicte BERCOVICI, Christophe PERROCHEAU

Plan Urbanisme Construction Architecture PUCA

Ministère de la Transition écologique et solidaire / Ministère de la Cohésion des territoires

Arche Sud

92055 La Défense cedex

2018

Couverture : Bordeaux © Hélène Dumora, a'urba

Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de La Défense
Paroi Sud
92055 La Défense Cedex

Informations

tél. 01 40 81 24 33 / 01 40 81 73 09

www.urbanisme-puca.gouv.fr

 @popsu_puca

